



**Commune de Vully-les-Lacs**  
**Publication communale**  
**No 04 – 22**

---

Chères et chers concitoyens,

La Municipalité de Vully-les-Lacs a le plaisir de vous convier aux festivités de la Fête nationale et vous donne rendez-vous le

**Lundi 1<sup>er</sup> août dès 18h30**  
**à Bellerive, sur le terrain à l'entrée du quartier des Cerisiers**

Cette année, la commune aura l'honneur de recevoir Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset et vous invite à un moment d'échange convivial avec ce dernier dès 19 heures, autour d'un apéritif offert par la Commune.

**Programme**

- 19h00** Arrivée du Conseiller fédéral Alain Berset
- 20h25** Présentation du Syndic de la Commune de Vully-les-Lacs
- 20h30** Discours du Conseiller fédéral Alain Berset
- Lecture du pacte par un jeune citoyen de la Commune
  - Hymne national
  - Feu du 1<sup>er</sup> août
- 22h15** Feux d'artifice de Morat

*La soirée sera ponctuée par une note de musique de « Timorosso » (Duo de Cor des Alpes).*

**Inscription**

Cette année, une **inscription est obligatoire** pour tous soit :

- en ligne via le lien disponible sur la page d'accueil du site internet de la commune [www.vully-les-lacs.ch](http://www.vully-les-lacs.ch) (merci de favoriser ce mode d'inscription)
- à l'office du tourisme et au guichet du bureau communal

Merci de vous présenter le soir-même avec votre billet d'entrée sous forme papier ou digitale. Des contrôles seront effectués.

Les personnes qui ne se présentent pas sont priées de s'excuser auprès de l'Office du Tourisme afin de libérer leurs places.

**Délai d'inscription**

- Inscription ouverte en priorité aux habitants de la Commune **jusqu'au vendredi 1er juillet.**
- Inscription ouverte ensuite aux externes, sous réserve des places encore disponibles, **jusqu'au vendredi 9 juillet.**

Coûts	Inscription	Repas	Boissons
Habitants de la commune	Gratuit	Gratuit à volonté	Payant
Externes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25.- par adulte.</li> <li>• 1.- par année pour les enfants entre 2 et 14 ans</li> </ul> <p>➤ <b>à payer comptant sur place le soir-même</b></p>	<p>Un seul service pour le repas compris.</p> <p>Autres services payants.</p>	Payant

## Transports

Un parking sera à disposition. La Commune encourage cependant les participants à utiliser les navettes gratuites mises à disposition spécialement pour l'occasion, les transports publics ou de se déplacer à vélo ou à pied. Les personnes qui utiliseront un mode de transport autre que la voiture se verront offrir un bon pour une boisson.

## Horaires des bus navettes

### 1<sup>er</sup> tournus

Horaire	Ligne 1		Horaire	Ligne 2
18:00	Mur, place de parc au centre du village		18:00	Chabrey, Ecole
18:07	Vallamand-Dessus, Place du village		18:06	Villars-le-Grand, Ecole
18:10	Vallamand-Dessous, Restaurant du Lac		18:11	Constantine, Ecole
18:12	Salavaux, Boulangerie de Salavaux		18:14	Montmagny, Ecole
18:15	Cotterd, Cour d'école		18:17	Bellerive, Place de fête
18:17	Bellerive, Place de fête			

### 2<sup>ème</sup> tournus

18:30	Mur, place de parc au centre du village		18:30	Chabrey, Ecole
18:37	Vallamand-Dessus, Place du village		18:36	Villars-le-Grand, Ecole
18:40	Vallamand-Dessous, Restaurant du Lac		18:41	Constantine, Ecole
18:42	Salavaux, Boulangerie de Salavaux		18:44	Montmagny, Ecole
18:45	Cotterd, Cour d'école		18:47	Bellerive, Place de fête
18:47	Bellerive, Place de fête			

**Bus navettes pour le retour dès 23 heures.**

## Informations importantes

- Pour des raisons de sécurité, les gros engins pyrotechniques seront strictement interdits.
- Covid-19 : les mesures sanitaires en cours devront être respectées.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion!

La Municipalité